

La LETTRE du maire

Chaumes en Brie – novembre 2020 – Edition n° 14

Après un été où l'on a pu croire la crise Covid derrière nous, l'épidémie progresse malheureusement de nouveau depuis le début de l'automne. La situation du département est régulièrement adaptée par les autorités en fonction de l'évolution de la circulation du virus. Les contraintes qui nous sont imposées sont actuellement importantes : port du masque, annulations des manifestations, fermeture de certains commerces ou de lieux publics...

Les salles municipales sont fermées jusqu'au 31 décembre. Les associations sont aussi très impactées, et toutes les manifestations sont annulées jusqu'à la fin de l'année.

L'évolution de la situation sanitaire nous conduit chaque jour à davantage de précautions. Cette crise épidémique, comme toutes celles de l'Histoire, trouvera une issue et nous devons apprendre à vivre avec, pendant quelques mois encore, avec la plus grande prudence.

Je vous invite donc à respecter avec rigueur les règles sanitaires ; c'est le seul moyen d'agir, à notre niveau, pour nous protéger et protéger notre entourage.

Pour autant, la vie doit poursuivre son cours. Nous devons maintenir une activité sociale et économique aussi riche que possible, et nous sommes à l'écoute de toutes les situations individuelles difficiles. N'hésitez pas à nous contacter car notre mission est aussi d'accompagner et d'épauler tous ceux qui en ont besoin, particulièrement en cette période.



Pour finir sur une note plus positive, je tenais à saluer le travail des agents municipaux et des élus dans ce contexte difficile, que ce soit sur les projets comme la vidéo-protection, la révision du PLU ou la rénovation de l'église ou plus directement sur les missions courantes de la vie communale.

Enfin, les travaux d'installation de la fibre avancent et j'espère que celle-ci sera opérationnelle le plus rapidement possible.

Je vous laisse découvrir cette lettre du maire et reste, comme l'ensemble de mon équipe, toujours à votre écoute. Prenez soin de vous.

Votre maire
François VENANZUOLA

Dans ce numéro



- ▶ Du côté des écoles, du côté du centre de loisirs
- ▶ Inscription cantine, centre de loisirs, étude
- ▶ Ça s'est passé à Chaumes
- ▶ En bref
- ▶ Vivre avec la COVID-19
- ▶ Appels aux personnes vulnérables
- ▶ Pour les 16-25 ans : la mission locale
- ▶ Ramassage des déchets
- ▶ Calendriers des pompiers

PUBLICATION DE LA MAIRIE
DE CHAUMES-EN-BRIE
PLACE FOCH - 77390 CHAUMES-EN-BRIE
www.ville-chaumes-en-brie.fr

 Mairie de Chaumes en Brie

Du côté des écoles

La rentrée de septembre

Matinée ensoleillée ce 1er septembre pour les 364 enfants, toutes classes confondues, qui entamaient leur année scolaire. Un peu d'angoisse pour les tous petits ou pour les nouveaux arrivants, mais une certaine impatience pour la majorité de nos jeunes Calmétiens qui retrouvaient leurs copains et enseignants, après plusieurs mois sans école pour nombre d'entre eux. C'est une rentrée particulière, puisqu'un protocole sanitaire est de rigueur face à l'épidémie de COVID-19, rendant le port du masque obligatoire pour les parents aux entrées et sorties d'écoles, ainsi que pour les enseignants et les équipes encadrantes.

Les effectifs et l'évolution en 10 ans

Maternelle				Elémentaire			
	2020	2019	2009		2020	2019	2009
Petits	44	42	51	CP	52	46	36
Moyens	43	48	32	CE1	45	44	52
Grands	48	49	45	CE2	44	32	46
Total	135	139	128	CM1	32	55	50
<i>Nombre de classes</i>	5	5	5	CM2	56	41	59
				Total	229	218	243
				<i>Nombre de classes</i>	9	9	10

Les effectifs par classe

Maternelle

Mme Lovera	PS/GS	28
Mme Tissot	PS/GS	27
Mme Pailler	PS/MS	27
Mme Simon	PS/MS	28
Mme Abiven	MS/GS	25

Elémentaire

Mme Thévenot	CP	26	Mme Poinhos	CP	26
Mme Offroy	CE1	23	Mme Quenoil	CE1	22
M. Chatelain	CE2	28	Mme Dimitroff Llieff	CE2/CM1	23
Mme Charles	CM1	25	Mme Willart	CM2	28
Mme Swiderski	CM2	28			

La rentrée de novembre

Après l'annonce du "reconfinement", cette rentrée d'automne aura été marquée par deux moments forts : l'hommage rendu à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie assassiné le 16 octobre à Conflans-Sainte-Honorine et la mise en place d'un protocole sanitaire renforcé face à la deuxième vague épidémique. Le port du masque est désormais obligatoire à l'école pour les enfants à partir du CP. Au niveau de la restauration scolaire, les enfants doivent avoir une place attitrée et les tables et les chaises doivent être désinfectées entre chaque service. Le renforcement du protocole nécessite donc la fermeture du self au profit d'un service à table par les agents de restauration. Le nombre élevé d'enfants en restauration complique énormément la mise en place des mesures sanitaires. Pour cette raison, nous incitons toutes les familles qui le peuvent à récupérer leurs enfants sur le temps du midi.

Du côté du centre de loisirs



Malgré les contraintes sanitaires, imposant le cloisonnement des groupes au centre de loisirs, les deux semaines de vacances d'automne sont restées riches en activités. Au programme, décoration du centre pour se plonger dans l'ambiance d'Halloween et préparer la journée de l'horreur...

Une sortie à la cueillette de Lumigny était également programmée avec l'approvisionnement en légumes de saison : des citrouilles pour les traditionnelles décorations d'Halloween et des potimarrons pour la réalisation de gâteaux lors d'un atelier culinaire.

Inscription cantine, centre de loisirs, étude

Les inscriptions

Pour vos inscriptions ou désinscriptions au centre de loisirs, cantine, étude, veuillez utiliser le portail famille :

<https://www.espace-citoyens.net/CHAUMESENBRIE>

Ou l'adresse suivante :

inscription@chaumes-en-brie.fr

Pour le périscolaire (matin, soir, mercredi), les inscriptions sont disponibles 15 jours (week end compris) avant la prestation demandée.

Vos questions

Les questions sur le centre de loisirs (absence, horaires, activités...) sont à envoyer à :

clsh@chaumes-en-brie.fr

Calendrier d'inscription 2020-2021

	Semaine de Noël	Semaine du nouvel an
Vacances de Noël	Le centre de loisirs sera fermé le jeudi 24 décembre	Le centre de loisirs sera fermé le jeudi 31 décembre
Vacances d'hiver	Inscription possible jusqu'au 24 janvier 23h50 pour le 1er jour des vacances	
Vacances de printemps	Inscription possible jusqu'au 4 avril 23h50	
Vacances d'été	Inscription possible jusqu'au 21 juin 23h50	

Ça s'est passé à Chaumes

Le forum des associations



Le samedi 5 septembre, plusieurs associations étaient présentes au forum qui s'est tenu au conservatoire Couperin. Organisé par la mairie, dans le respect des gestes barrières, cet événement était l'occasion pour les visiteurs de discuter avec les acteurs de la vie associative de notre commune et d'adhérer aux différentes activités proposées.

Comme les précédentes années, des associations ont besoin de bénévoles. Toutes les personnes qui souhaitent s'inscrire dans

cette action citoyenne peuvent les contacter. Les coordonnées sont disponibles sur le site internet de la mairie. L'équipe municipale continue à attacher une importance toute particulière au tissu associatif de notre commune.

La commémoration du 11 novembre

Malgré les restrictions du contexte sanitaire, nous avons procédé à la commémoration du 11 novembre 1918 en comité restreint et sans public. Dans le respect des consignes et en appliquant les gestes barrières, nous avons tenu à honorer cette journée.

En présence des représentants des anciens combattants, la municipalité a déposé au monument aux morts une plante afin de célébrer la fin de ce conflit et rendre hommage aux morts pour la France. Des associations ont également pu déposer leur gerbe selon des créneaux horaires différents.

L'équipe municipale, l'association des anciens combattants et le club 7 à 77 vous proposent une cyber-commémoration, une vidéo que vous pouvez visionner sur Facebook :

<https://fb.watch/1HRp3rDibm/>



En bref ...

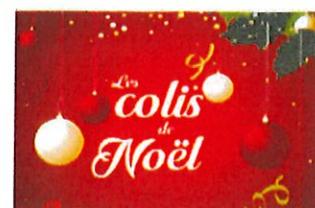


Le réseau Seine et Marne Express est en cours d'équipement d'un système d'information voyageurs aux arrêts et dans les véhicules, financé par Ile-de-France Mobilités.

Cette modernisation permettra aux voyageurs de la ligne 1, Melun – Rebais, de connaître en temps réel l'heure de passage du prochain bus. A cet effet, deux bornes d'information voyageurs alimentées à l'énergie solaire ont été installées à l'arrêt place de l'église. Elles seront prochainement activées.

En cette période de crise sanitaire, le repas spectacle annuel, qui réunit chaque année les Calmétiens de plus de 66 ans pour un moment festif très apprécié, a dû être annulé.

Un colis gourmand a été proposé en remplacement par le CCAS. Si vous vous êtes inscrits, il vous sera apporté à domicile les 14 ou 15 décembre 2020.



Vivre avec la COVID-19

Nous vivons aujourd'hui une période complexe et anxiogène pour bon nombre d'entre nous. Cette épidémie mondiale du SARS-CoV-2 conduit à des décisions sans précédent, dont le confinement, qui ne sont pas sans effet sur nos vies. Notre quotidien est totalement bouleversé avec la suspension de la vie ordinaire et l'isolement imposé.

A l'inquiétude liée à ce virus, entretenue par l'envahissement médiatique, s'ajoute le sentiment d'impuissance, d'incertitude et de contrainte face à des décisions qui s'imposent à tous pour limiter la propagation de cette pandémie. Nous devons apprendre à vivre avec, modifier nos habitudes et réduire nos interactions sociales.

La maladie se transmet :

- ▶ Par projection de gouttelettes ; il s'agit de sécrétions invisibles qui sont projetées lors d'une discussion, d'éternuements, en toussant ou par les postillons ;
- ▶ Par contact direct physique (poignée de main, accolade, bise...). Le virus est ensuite transmis à la personne saine quand elle porte ses mains à la bouche, au nez ou aux yeux ;
- ▶ Par contact indirect, via des objets ou surfaces contaminées par une personne porteuse. Le virus est ensuite transmis à une personne saine qui manipule ces objets, quand elle porte ses mains au visage ;
- ▶ Par l'air, essentiellement dans un espace confiné.

La meilleure des protections :

- ▶ Appliquer les mesures barrières ;
- ▶ Respecter les mesures de distanciation physique (rester à plus d'un mètre les uns des autres) ;
- ▶ Porter le masque même à l'extérieur (à noter qu'un arrêté préfectoral rend le port du masque obligatoire sur tout le département jusqu'au 1er décembre) ;
- ▶ Changer régulièrement son masque et mettre le sale dans un sac plastique ;
- ▶ Se laver régulièrement les mains ;
- ▶ Aérer les pièces de façon régulière ;
- ▶ Laver le linge en machine : il est recommandé au moins 30 minutes à 60°C afin de le décontaminer.

Si vous avez été en contact avec une personne testée positive à la Covid-19, il est recommandé, pour vous protéger et protéger les autres, de vous faire tester et de vous isoler tant que votre test RT-PCR n'est pas négatif.

Pour réaliser un test RT-PCR, destiné à détecter la présence du virus, dans des centres de dépistage, la liste est disponible sur le site Internet sante.fr ou sur le site Internet de l'Agence régionale de santé d'Ile de France iledefrance.ars.sante.fr. Les tests sont effectués sans prescription médicale et sont intégralement pris en charge par l'assurance maladie. Si votre test est négatif et que des symptômes apparaissent, il convient d'en faire un nouveau.

Appels aux personnes vulnérables

Les membres du CCAS ont repris, comme lors du premier confinement, leurs appels téléphoniques afin de contacter tous les séniors, les accompagner, les aider en cas de besoin et rompre leur isolement.

Si vous n'avez pas été contacté et que vous souhaitez l'être, n'hésitez pas à vous manifester et à vous faire inscrire en mairie !

N'oubliez pas qu'en cas de difficultés, le CCAS est à votre écoute.

Ramassage des déchets

Pendant le confinement le SIETOM maintient les collectes en porte-à-porte (y compris les encombrants) à la même fréquence et selon les consignes habituelles.

Les déchetteries restent ouvertes aux horaires classiques.

Les équipes de collecte ne sont pas autorisées à passer au domicile des habitants pour proposer leurs calendriers.

Pour les 16-25 ans : la mission locale

En cette période difficile, la Mission Locale de Melun dont nous dépendons peut aider les jeunes déscolarisés âgés entre 16 et 25 ans. Elle propose un accompagnement renforcé et personnalisé par un conseiller en insertion professionnelle.

N'hésitez pas à prendre contact :

Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine

01 60 56 48 40

www.mei-mvs.com

Calendriers des pompiers

L'amicale des pompiers de Chaumes est dans l'impossibilité d'effectuer sa tournée des calendriers.

Néanmoins, si vous voulez les soutenir et recevoir un calendrier, vous pouvez faire un don en ligne :

<https://www.helloasso.com/associations/amicale-des-sapeurs-pompiers-de-chaumes-en-brie/formulaires/2>

ou déposer ou envoyer un chèque à la caserne:

1, rue Soupir à Chaumes

N'oubliez pas que les commerçants de Chaumes, ouverts ou fermés, sont à votre service.

N'hésitez pas à les contacter !